

# PROGRAMME D'ACTIIONS 2030

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 2030

Consolider le potentiel de production de la Ferme Hérault à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes et intégrant les transitions économiques, sociétales et climatiques.

**PRÉSERVER  
LES RESSOURCES PRODUCTIVES  
« HOMMES, TERRES ET EAU »**



**RÉPONDRE  
AUX ATTENTES SOCIÉTALES  
ET AUX CONSOMMATEURS**



**S'ADAPTER  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES / OPÉRATIONNELS 2030	ACTIONS 2030	INDICATEURS DE RÉSULTATS	
		DE RÉSULTATS	DE RÉALISATION
<b>ENJEUX TRANSVERSAUX</b>			
Mutualiser l'information pour anticiper et réagir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et piloter des outils d'évaluation dynamiques des entreprises, des filières et territoires (ex : urbanisation, friches, profils d'installation, adéquation offre-demande alimentaire, références technico-économiques sur la vivabilité des métiers (circuits courts/VD) ou en lien avec changement climatique, indicateurs de biodiversité et fertilité des sols, ...)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une structure de gestion et partage de l'information</li> <li>Nombre d'observatoires mis en place</li> <li>Nombre de publications accessibles sur Internet (analyses, cartes, ...)</li> </ul>
Mobiliser la chaîne des savoirs : recherche & développement, innovation, formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et consolider les projets partenariaux de RDI pour renforcer le conseil aux agriculteurs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de conventions et projets partenariaux</li> </ul>
Développer la communication positive	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et diffuser des supports communication positive pour défendre l'agriculture héraultaise et valoriser l'image du métier en s'appuyant sur les pratiques responsables des agriculteurs</li> <li>Former les exploitants, salariés et élus des structures professionnelles pour savoir faire face aux pressions et attaques en adoptant une posture d'ouverture au dialogue</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes formées à la communication positive</li> <li>Nombre de supports élaborés à destination de la société</li> </ul>
<b>1. PRÉSERVER LES RESSOURCES PRODUCTIVES « HOMMES, TERRES &amp; EAU »</b>			
1.1 Protéger le foncier agricole et reconquérir les friches	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des outils pour pérenniser les espaces agricoles (PAEN, ZAP, ...)</li> <li>Agir pour une réforme du foncier (taxation des terres non mobilisées)</li> <li>Consacrer des moyens pour la reconquête et à la restructuration foncière</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rythme d'artificialisation des terres agricoles</li> <li>Présence d'indicateurs de suivi dans les documents d'urbanisme</li> <li>Nombre de projets et superficies de « reconquête » foncière agricole</li> </ul>
1.2 Faciliter la transmission et l'installation de nouveaux chefs d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la coexistence de l'accompagnement entre les multiples acteurs</li> <li>Renforcer les dispositifs d'accompagnement notamment pour l'installation progressive et vers les projets collectifs</li> <li>Évaluer et accompagner l'émergence de nouvelles (formes de) productions</li> </ul>	6 600 chefs d'entreprises 4 500 ETP salariés 15 000 emplois dans les exploitations 300 installations/an	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution des installations professionnelle et de cotisants solidaires</li> <li>Évolution de transmissions</li> <li>Évolution de cédants identifiés et accompagnés</li> <li>Emplois agricoles dans le département</li> </ul>
1.3 Consolider la viabilité de l'emploi dans les entreprises agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier et évaluer la qualité de l'emploi agricole dans les exploitations</li> <li>Consolider les connaissances des chefs d'entreprises en matière de gestion</li> <li>Évaluer les solutions et accompagner les exploitants dans l'amélioration de la qualité de l'emploi dans les entreprises</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Produit brut de la production agricole héraultaise</li> <li>Nombre de groupements d'employeurs, services de remplacements créés</li> <li>Nombre d'exploitations agricoles en société</li> <li>Nombre de projets et d'agriculteurs en démarches collectives (CUMA, groupements d'employeurs, services de remplacement, GIEE)</li> </ul>
1.4 Maîtriser l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la rénovation et la création de ressources (ex : retenues collinaires)</li> <li>Démontrer une démarche exemplaire (pilotage) pour en revendiquer l'usage</li> </ul>	Schéma Départemental d'Irrigation = + 22 000 ha (34 000 ha en 2020)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'ha irrigables</li> <li>Nombre de PGRE intégrant des actions liées à l'irrigation agricole.</li> <li>Nombre de projets de desserte engagés, surfaces irriguées en réseaux collectifs</li> <li>Nombre d'ASA créées et structurées : Surfaces irriguées gérées par des ASA</li> <li>Nombre de dossiers de stockage d'eau engagés, réalisés</li> </ul>
1.5 Améliorer la fertilité des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et accompagner les agriculteurs dans des démarches en faveur de la qualité des sols</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils de suivi et d'évaluation de la qualité des sols</li> <li>Nombre de projets d'amélioration de la fertilité des sols</li> </ul>
<b>2. RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET AUX ENJEUX SOCIÉTAUX</b>			
2.1 Accompagner les pratiques agro-écologiques pour préserver la santé des consommateurs, maintenir la qualité de l'eau et la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants des solutions agro-écologiques (adaptation variétale, itinéraires techniques, gestion des sols, équipement, ...)</li> <li>Encourager et accompagner vers les démarches, labels et certifications environnementales</li> <li>Accompagner les producteurs dans la modernisation de leurs équipements</li> <li>Engager des démarches de concertation autour des thématiques de la transition</li> </ul>	Objectifs du plan Ecophyto Nb d'EA en AB X2 100 % des viti pro en HVE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'agriculteurs et groupes engagés en démarches agro-écologiques</li> <li>Indicateurs de formation (nombre d'agriculteurs, de formation, jours, ...)</li> <li>et conseil technique (nombre de journées techniques, édition de documents)</li> <li>Indicateurs relatifs au suivi des programmes : ECOPHYTO, SDAGE, ...</li> <li>MAEC : nombre, montants, SAU des contrats</li> <li>Taux d'équipement des exploitations</li> <li>Nombre d'EA en AB</li> <li>Nombre d'EA viticoles professionnelles certifiées HVE</li> </ul>
2.2 Renforcer et signaler la qualité des produits dans une perspective d'alimentation durable des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager et accompagner la différenciation par les SIQO (AOP, IGP, BIO, Label Rouge)</li> <li>Encourager les labels environnement dans les cahiers des charges et leur donner de la valeur ajoutée</li> <li>Renforcer les chaînes de valeurs en nouant des partenariats de filières amont-aval</li> <li>Organiser l'action collective pour élargir les marchés à l'export</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'exploitations produisant au moins un produit sous SIQO</li> <li>Part de la production régionale sous signe de qualité.</li> <li>Indicateurs de formations aux enjeux « qualité » et « circuits courts »</li> </ul>
2.3 Développer des systèmes alimentaires territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et accompagner la diversification dans les exploitations</li> <li>Organiser l'accompagnement des producteurs vers des démarches collectives pour atteindre les différents marchés (MPP, drive, coopératives : grossistes-GMS, ...)</li> <li>Orienter la demande des consommateurs vers les productions locales de qualité</li> <li>Contribuer à la sécurité alimentaire par la traçabilité</li> </ul>	Tous les EPCI de l'Hérault labellisés PAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de PAT labellisés</li> <li>Part de la production locale dans la consommation régionale</li> <li>Nombre d'exploitations référencées en circuits courts</li> <li>Nombre d'agriculteurs impliqués dans des PAT et filières locales de qualité</li> <li>Nombre d'exploitations référencées sur le site régional des circuits courts</li> <li>Moyens investis (Nombre d'agents, projets portés/soutenus par les collectivités)</li> </ul>
2.4 Atténuer : maîtriser la contribution de l'agriculture au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>des actions de stockage du carbone</li> <li>des actions de réduction des émissions et de réduction</li> <li>des projets de production d'ENR</li> </ul> </li> <li>Évaluer et accompagner les filières non alimentaires (bio-énergie, bio-matériaux, ...)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'exploitations ayant réalisé un diagnostic GES et ayant engagé un plan de réduction des émissions consommations</li> <li>Nb d'exploitations labellisées Bas Carbone</li> <li>SAU en ACS, enherbement, mètres linéaires de haies</li> <li>Nombre et surfaces de projets d'ENR</li> <li>Nombre et nature des projets non alimentaires</li> </ul>
2.5 Produire des services sociétaux : préserver des risques, valoriser les paysages, participer à la vie rurale, ...			<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des projets de filières non-alimentaires</li> <li>Nombre de projets soutenus et réalisés dans les collectivités</li> </ul>
<b>3. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>			
3.1 Alerter	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer des outils d'alerte et conseil aux agriculteurs sur les événements extrêmes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de satisfaction des agriculteurs</li> </ul>
3.2 Adapter les pratiques aux risques climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des exploitations</li> <li>Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>l'adaptation variétale ou de races</li> <li>les itinéraires techniques (sur le matériel végétal ou les animaux)</li> <li>les techniques de gestion des sols</li> <li>les nouvelles cultures et systèmes associés (dont agroforesterie et agrivoltaïsme)</li> <li>l'adaptation de leur équipement (matériel, serres, bâtiments)</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'exploitants et groupes engagés dans des démarches d'adaptation au changement climatique</li> <li>Évaluation technique et économique des mesures</li> </ul>
3.3 Développer la résilience des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et déployer les dispositifs assuranciers</li> <li>Expertiser et mettre en œuvre le panel d'outils : dotation pour aléas, outils fiscaux, gestion des stocks, ...</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'exploitations assurées</li> </ul>
3.4 Développer une agriculture résiliente à la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants (cf. 3.2)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'ha irrigables et nombre d'utilisation</li> </ul>
3.5 Accompagner la transformation des systèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>les changements d'exposition, d'orientation, de densité, ...</li> <li>le développement de nouvelles productions et filières</li> </ul> </li> </ul>		

## LES PARTENAIRES SIGNATAIRES S'ENGAGENT

Structures signataires	Présidents
Chambre d'agriculture de l'Hérault	Jérôme Despey
Conseil Départemental de l'Hérault	Kléber Mesquida
Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Hérault	Sophie Noguès
Jeunes Agriculteurs de l'Hérault	Camille Banton
Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault	Denis Carretier
Association des Maires de l'Hérault	Frédéric Roig
Vigneron Indépendant de l'Hérault	François-Régis Boussagol
Groupama - Méditerranée	Guilhem Vigroux
Mutualité Sociale Agricole - Languedoc	Cédric Saur
Crédit Agricole du Languedoc	Daniel Connart
CERFRANCE - Méditerranée	Marc Cauhopé
Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural d'Occitanie	Dominique Granier
La Coopération Agricole - Occitanie	Jean-Pierre Arcoutel
Vins de Pays d'Oc	Jacques Gravegeal
AOP Languedoc	Jean-Benoît Cavalier
IGP de l'Hérault	Jean-Michel Sagnier
Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée	Patrice Lafont

La Charte stratégique concrétise à un niveau stratégique le partenariat et l'engagement entre les signataires pour la construction commune d'une agriculture héraultaise innovante, intégrant les transitions économiques, sociétales et climatiques, à l'horizon 2030.



Contact : **Etienne Tison**, chargé de mission  
04 67 20 88 50 / 06 18 36 83 25 / [etienne.tison@herault.chambragri.fr](mailto:etienne.tison@herault.chambragri.fr)